

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE
INTERIEURE

BURKINA FASO
Unité- Progrès-Justice

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU DEVELOPPEMENT

MINISTERE DE LA SANTE

Arrêté interministériel n° 2016-.../MATDSI/MINEFID/MS portant adoption du protocole-type d'opérations entre l'Etat et les régions dans le cadre du transfert des compétences de l'Etat aux régions dans le domaine de la santé et de l'hygiène.

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et la Sécurité Intérieur ;

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement ;

Le Ministre de la Santé ;

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2016-001 /PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu décret n° 2016-003 /PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du Gouvernement ;

Vu la loi n° 055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, ensemble ses modificatifs ;

Vu le décret n° 2014-920/PRES/PM/MATD/MS/MEF/MFPTSS du 10 octobre 2014 portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux régions dans le domaine de la santé et de l'hygiène.

ARRETEMENT

Article 1 : En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 2014-920/PRES/PM/MATD/MS/MEF/MFPTSS du 10 octobre 2014 portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux régions dans le domaine de la santé et de l'hygiène, le protocole-type d'opérations y afférent est adopté par le présent arrêté.

Article 2 : Le protocole-type qui précise les rôles et responsabilités respectifs de l'Etat et de la région, ainsi que des relations entre la région et d'autres acteurs, dans le domaine de la santé et de l'hygiène dans l'exercice des compétences transférées est annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou le, 10 JUIN 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration
Territoriale, de la Décentralisation
et de la Sécurité Intérieure



Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du
Développement

Hadizatou Rosine COULIBALY/ SORI

The image shows a blue circular official stamp of the Ministry of Economy, Finance and Development of Burkina Faso. The stamp features the national coat of arms in the center and the text 'BURKINA FASO' at the top. A signature in black ink is written over the stamp. Below the stamp, the name 'Hadizatou Rosine COULIBALY/ SORI' is printed.

Le Ministre de la Santé

Smaïla OUEDRAOGO

